



# *Nadaillac*

BULLETIN MUNICIPAL 23 – ANNEE 2022



*VILLAGES DE LA  
RAYMONDIE ET SOUZET*

**MEILLEURS  
VŒUX 2023**

# LA RAYMONDIE

Hameau situé à environ 4 km du bourg, sur le circuit de randonnée de « La Forêt », la Raymondie laisse découvrir un petit patrimoine riche (piles de portails – croix – linteaux...). Ce hameau compte aujourd'hui environ une dizaine d'habitants dont l'activité principale est l'agriculture et surtout l'élevage.

Une stèle rappelle que le village a été, comme celui de la Forêt, profondément marqué par les événements de mars 1944, contés l'an passé par René Laval, demeurant depuis toujours au village.



Au lieu-dit « La Chambrésie, entre les villages de la Raymondie et de la Forêt, sur une petite colline nommée le Pech de l'Eglise par les anciens, il reste quelques pans de murs et tas de pierres d'une chapelle qui portait le nom de Sainte Marie Madeleine de Chambrazès.



*Chapelle Sainte Marie Madeleine*

Cette chapelle a été construite sur une partie de la forêt de Chambrazès, située entre Nadaillac et Salignac, donnée à Uzerche par **Manualdus de Salaniac et Géraldus de Nadaillac** son frère vers 1085.

Par la charte du 4 septembre 1099, l'évêque de Périgueux, par la volonté **d'Hugon, prêtre de Nadaillac**, dans laquelle paroisse est située ladite chapelle, la donne à l'Abbaye d'Uzerche.

Cette construction a été édifiée en raison de la présence d'une source, un point d'eau qui existe encore : le lac du Pouch.

Au-dessus du lac, la terre est appelée « le cimetière » : on y aurait découvert, entre autres des pierres tombales et de nombreux ossements humains.

La grande nappe d'eau doit communiquer au puits « Le Pou » dit aussi « Le Puits des Anglais » situé au bord du chemin par lequel on venait puiser l'eau depuis la colline d'en face où se trouvait le prieuré (habitation des moines).

D'après la tradition, la chapelle de Chambrazès aurait été détruite par les anglais durant la guerre de Cent Ans mais le prieuré est encore cité en 1791.



*Puits des Anglais*

## **Le petit lac dit Lac du Pouch**



A la Raymondie, ce n'est pas à la Fontaine de la Belle mais au lac du Pouch que s'alimentaient en eau nos anciens et que s'abreuyaient les troupeaux grâce à un passage empierré. Le grand-père de René Laval, Jérôme Laval dit Jeantouné, a dit avoir vu le gouffre avec ses marches en 1870, lors d'une grande sécheresse. Il avait 5 ou 6 ans.

*Sources : Essai historique sur Chambrazès de Nadaillac, réalisé par Madame Lucienne Lachèze née Pestourie à la Raymondie de Nadaillac, en février 2016*

*Document disponible et consultable en mairie*

## Et SOUZET...

Le village compte aujourd'hui une quinzaine d'habitants. On peut y associer « Les Garennes » regroupant une dizaine de maisons, le domaine des Garennes et son centre équestre.

### **Un peu d'histoire ...**

Ce n'est qu'en 1793, lors de sa séance du 25 juillet, que la convention décrète que les villages de Souzet et des Salles seraient détachés du district de Saint Céré, département du Lot, et réunis au district de Montignac, département de la Dordogne, qui demeurerait chargé des impositions que ces 2 villages de la commune de Nadaillac devaient supporter.



*Ancienne école*

A la fin du XIXème siècle, selon l'abbé Brugières, le bourg de Nadaillac comptait trois écoles, une de garçons et deux de filles dont une tenue par des religieuses. Pour limiter l'absentéisme, on estimait que le parcours des enfants ne devait pas excéder 3 ou 4 kms à pied. Aussi, au hameau de Souzet, existait-il une école qui accueillit jusqu'à soixante élèves ...

A Nadaillac dit « le Sec », car aucun cours d'eau ne traverse son territoire et sans doute à cause des sécheresses qui sévissent l'été, les villageois ont toujours eu la préoccupation de l'eau. C'est pourquoi de nombreux puits et citernes ont été construits dans le bourg et dans chaque village : à Souzet, on a creusé un puits au milieu des prés, loin du village...



*Puits des Ferraux*

### **Et aujourd'hui ... une boulangerie au cœur du village : le fournil de Lilo**



Xavier, jeune retraité, n'a pas hésité longtemps à acheter cette maison située au cœur de Souzet. En effet, le fournil lui a permis d'assouvir sa passion et dans un premier temps de fabriquer son pain pour sa propre consommation. Après avoir repris le chemin de l'école, via une formation en alternance à Limoges puis Sarlat et un stage chez un meilleur ouvrier de France à Aurillac, Xavier a choisi de créer sa micro entreprise.

Utilisant uniquement des farines naturelles françaises et certifiées label rouge, issues des blés d'Auvergne, Xavier propose chaque mercredi et premier dimanche du mois tourtes, couronnes, pains spéciaux (maïs, complet, 6 céréales et bien d'autres encore)



UNIQUEMENT SUR COMMANDE

AU 06.76.12.49.09



# MOT DU MAIRE



Chères Nadaillacoises, chers Nadaillacois,

En ces premiers jours de 2023, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères, santé, bonheur, prospérité, à vous ainsi qu'à l'ensemble de votre famille et de vos proches.

Il y a déjà trois ans, nous entrions dans une crise sanitaire sans précédent, avec les conséquences que nous avons connues et qui perdurent malheureusement encore ...

Aujourd'hui, une guerre aux frontières de l'Europe avec sa catastrophe humanitaire et ses conséquences économiques, nous plonge dans la peine et les interrogations. Une envolée des prix (alimentation, carburants, matières premières, électricité, etc...) affecte désormais notre quotidien et par conséquent, le pouvoir d'achat des familles.

Cependant, je pense que notre nation a traversé tant d'autres moments douloureux et difficiles, que nous devons faire preuve d'optimisme pour l'avenir.

Nous devons modifier nos habitudes, être dans certains cas, plus économes, notamment sur les consommations d'électricité et de carburants (fuel – gaz – etc...). Dans ce nouveau raisonnement, je pense que l'isolation thermique des maisons anciennes doit être envisagé si possible. Vous trouverez auprès de la mairie les renseignements nécessaires afin de vous accompagner dans ces projets et obtenir des aides financières attribuées par l'Etat qui vous permettront de réaliser des économies substantielles face à cette explosion des prix.

Dans cette optique, j'ai demandé aux enseignantes ainsi qu'aux présidents des associations de faire preuve d'attention en utilisant au mieux les appareils de chauffage et les consommations électriques des bâtiments communaux.

En matière d'éclairage public, il a été décidé de modifier la durée de fonctionnement en procédant à l'extinction dès 20 heures 30. Cette mesure sera réalisée par le Syndicat Départemental des Energies de la Dordogne.

En dépit de tout cela, je souhaite rester positif. Notre commune, grâce à une volonté quotidienne, conserve une attractivité importante. A ce jour, 12 demandes de permis de construire ont été instruites concernant des maisons d'habitation. Cette perspective est un signe encourageant pour nos commerces et nos écoles (RPI Gignac Nadaillac).

Nous allons donc continuer en 2023 et pour l'avenir, nos investissements avec détermination. Nous savons que l'Etat, le Département mais aussi la Région se tiennent à nos côtés afin de nous apporter toutes les aides possibles.

En parallèle, je tiens à remercier tous les agents des services municipaux pour leur action au quotidien.

Pour finir, je m'adresserai à nos nouveaux habitants pour leur souhaiter la bienvenue à Nadaillac. Vous trouverez à la mairie tous les renseignements nécessaires afin de faciliter vos démarches au sein de notre commune.

Chers habitants, sachez qu'être maire, c'est avant tout fédérer une équipe pour travailler ensemble au service de tous, au développement de notre village ainsi qu'au maintien de nos services publics. Il s'agit là de ma motivation, je m'efforce de l'appliquer depuis mon premier mandat en 1983.

Sachez que vous pouvez compter sur nous ... Belle et heureuse année.

Jean-Claude VEYSSIERE

*Directeur de publication : Jean-Claude VEYSSIERE – Rédaction : Chantal BROCHARD – Sandra CLERAT – Stéphanie BAEY*

*Imprimé par : Avenir Impression – 24590 SAINT GENIES*

# REALISATIONS 2022

## Archives municipales



En 2021, le conseil municipal a sollicité le service Archives du Centre de Gestion de la Fonction Publique de Dordogne afin de trier, classer et établir un inventaire détaillé de l'ensemble des dossiers. Ce travail de longue haleine, par une archiviste professionnelle, a débuté par l'élimination des documents dits « périmés » puis le classement des dossiers par thème dans des boîtes, et enfin la cotation. Une nomenclature permet de retrouver, en quelques secondes, tout document.



A l'issue de cette mission, dont 16 jours de travail ont été nécessaires, ce ne sont pas moins de 40 mètres d'archives traitées dont 11 mètres éliminées.

## Travaux de voirie

Les travaux réalisés chaque année permettent de maintenir un réseau routier est en bon état. Durant l'année 2022, nous nous sommes consacrés à l'entretien des routes par des mesures de point à temps ainsi que d'enrobé à froid.

La communauté de communes a également entretenu les voies intercommunales par du point à temps.

Toutefois, la voie communale de Segonfond (récemment nommée route de la Fontaine de la Belle) mérite une attention prioritaire.

## Distributeur de pains



Nadaillac a la chance de compter parmi ses commerçants un artisan boulanger et pour satisfaire au mieux ses clients a décidé d'installer un distributeur de pain à proximité de la salle des fêtes, le conseil municipal ayant donné son accord pour l'installation sur le domaine public et la réalisation d'une petite plateforme. Pains et viennoiseries sont ainsi accessibles à toute heure soit par carte bancaire ou monnaie. Cet équipement est particulièrement apprécié par nos habitants mais aussi touristes et résidents des communes voisines.

## Défense incendie

La défense incendie est une compétence de la commune. Nous devons fournir l'eau nécessaire aux pompiers en cas d'incendie et l'été 2022, particulièrement touché par de nombreux incendies, nous incite à être prudent. Chaque permis de construire déposé ne peut être instruit favorablement sans une défense incendie à moins de 400 m. C'est la raison pour laquelle la commune a participé à hauteur de 50 % pour les secteurs de Rouvès et la Fontaine de la Belle pour la création de réserves d'eau, celles-ci pouvant assurer la protection des maisons d'habitation situées à proximité.

Le hameau de Segonfond a été équipé également, les constructions réalisées dans ce hameau étant anciennes, la défense incendie n'était pas obligatoire. Nous continuerons les investissements afin d'assurer la protection du territoire communal dans son entier.

A ce titre, nous remercions les propriétaires qui ont mis à disposition de la commune les terrains nécessaires.

# PROJETS 2023

## Groupe scolaire



La mise aux normes de la cantine scolaire ainsi que l'isolation thermique du bâtiment, des sols et des plafonds deviennent une priorité. Prévu en 2022, le marché d'appel d'offres a du être déclaré infructueux et sans suite. En effet, la forte augmentation des prix nous a obligé à suspendre le projet, les crédits budgétaires étant insuffisants et les subventions allouées ne correspondant plus. De nouvelles études sont en cours et nous espérons commencer les travaux avant l'été.

## Adressage

L'adressage (nom des rues et numéro des habitations) est à ce jour quasiment terminé. Depuis février 2022 et conformément à la loi 3DS, il est devenu obligatoire à toutes les communes. Plusieurs raisons en expliquent la nécessité :

- Faciliter les interventions de secours
- Permettre aux usagers de se repérer facilement
- Simplifier l'implantation de la fibre dans notre commune qui devrait être effective en 2023/2024
- Faciliter le recensement ainsi que l'élaboration des listes électorales



Je vous invite donc à bien suivre les recommandations qui vous ont été communiquées à ce sujet et poser les numéros qui vous ont été distribués. En cas de difficultés, ne pas hésiter à contacter la mairie.

## Travaux de voirie

Les voies communales de Segonfond jusqu'à la route de la Raymondie, ainsi qu'une portion de la route des Charmilles menant au hameau de Rouvès nécessitent des travaux qu'il faut envisager dans le courant de l'année ainsi qu'un entretien sur l'ensemble des autres voies.

## Eclairage public

Le cœur de bourg est équipé de lampes anciennes très énergivores et de plus en mauvais état. Leur remplacement est prévu durant le premier semestre par des éclairages nouvelle génération à led et surtout plus économiques.

## Défense incendie

Des crédits budgétaires seront ouverts pour continuer le programme d'équipements de défense incendie par des bornes, lorsque cela est possible, ou des réserves d'eau artificielles.

## 2023 – Recensement de population



Le dernier recensement de la population a eu lieu en 2017 et comptait 380 habitants. Normalement prévu tous les 5 ans, celui-ci a été reporté en raison de la crise sanitaire liée au covid et aura donc lieu durant la période du 18 janvier au 17 février 2023. Jimmy Rousseau, habitant Nadaillac, est nommé agent recenseur. Dans un premier temps, Jimmy distribuera dans toutes les boîtes à lettres les imprimés nécessaires pour vous recenser directement sur le site internet sous un délai de quelques jours. Passé ce délai et sans réponse, Jimmy se présentera à votre domicile pour

procéder au recensement et vous expliquer les modalités.

Cette étape est primordiale pour les communes afin de préparer l'avenir. Nous comptons sur vous.



## Eclairage public et illuminations de Noël

Afin de faire face à la hausse des dépenses en matière d'énergies, le conseil municipal a décidé, en partenariat avec le Syndicat Départemental d'Energies 24, de réduire les heures d'éclairage public. Ainsi, les luminaires seront éteints dès 20 heures 30 jusqu'à 6 heures et certains points lumineux supprimés.

En matière d'illuminations de Noël, seules les guirlandes électriques (avec leds donc peu énergivores) ont été installées sur la porte de la salle des fêtes et de l'école. Des guirlandes solaires ont été acquises pour orner les sapins afin de conserver la magie que procure Noël.

## Distributions de chocolats à nos anciens

Cette année, le conseil municipal a décidé d'offrir à nos administrés de plus de 75 ans quelques friandises pour les fêtes de fin d'année. C'est ainsi que 54 paquets ont été distribués par les membres du conseil quelques jours avant Noël.



## André BIZAC



André Bizac, roi du foie gras et longtemps président de la chambre de commerce et d'industrie de Brive, en Corrèze, est décédé à 93 ans le 30 décembre 2022. Dans les années quatre-vingt, son entreprise de foie gras était leader sur le marché français.

André Bizac avait reçu les insignes d'officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur à Nadaillac en 1991, distinction remise par Roland Dumas alors ministre des Affaires Etrangères. Monsieur Veysset, maire, avait promu André Bizac Citoyen d'Honneur de Nadaillac. Ces distinctions se sont déroulées à Nadaillac, village d'origine de la lignée Bizac dont la maison familiale se trouve impasse de l'Andral.

# MOUVEMENTS AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

## Des départs...



Le mercredi 29 juin, le conseil municipal et l'ensemble du personnel se sont réunis pour fêter ensemble le départ de Marie-Claude Laval.

Marie-Claude, adjoint administratif depuis 36 ans au service de la commune, a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Toujours souriante, discrète, Marie-Claude a accompli ses fonctions à l'agence postale communale avec professionnalisme, a su s'adapter à l'évolution du service et aux nombreux déménagements. En présence de sa famille, Marie-Claude a reçu quelques cadeaux bien mérités et qui lui permettront de faire quelques escapades.

Nous lui souhaitons une excellente retraite.

Florence Marty, secrétaire de mairie depuis un an au sein de la commune, avait su également susciter l'admiration des élus et des administrés par sa capacité d'adaptation, ses compétences, sa gentillesse et son sourire permanent.

Florence nous quitte pour la commune de Saint Geniès.

Nous lui souhaitons une belle carrière très prometteuse.



## Et des arrivées...



Par conséquent, la municipalité a souhaité regrouper les deux services, agence postale et secrétariat de mairie. C'est ainsi que Perrine Rousseau a été recrutée à temps complet pour assurer ces deux fonctions dans les locaux de la mairie.

Perrine exerçait auparavant dans une commune des Yvelines et s'est installée avec sa famille sur la commune.

Après le départ d'Emilie Poisson qui exerçait des fonctions d'adjoint d'animation au sein des services périscolaires et entretien des bâtiments, nous avons eu le plaisir d'accueillir Laurent Tafalla, extrêmement polyvalent. En effet, il assure diverses missions dont la surveillance des enfants à la garderie et à la cantine, l'entretien des bâtiments communaux, l'entretien des espaces verts durant la période d'été..

***Nous leurs souhaitons la bienvenue.***





# MANIFESTATIONS

## Les journées du patrimoine ...



Pour cette 2<sup>ème</sup> édition, le succès était à nouveau au rendez-vous.

En effet, un programme haut en couleurs avec l'exposition photos de Josiane Glaudon « De l'aube au crépuscule » particulièrement appréciée par le public venu en nombre lors du vernissage et tout au long du week-end.



Une seconde exposition « Au cœur du bourg de Nadaillac » présentait le circuit de découverte qui sera réalisé au cœur du bourg et dont le projet, mené par Mémoires et Patrimoine du Salignacois, était inscrit au budget participatif du département. Celui-ci, grâce à tous, a reçu le plus grand nombre de voix au sein du canton de Terrasson et des 9 projets en lice. Merci à tous les votants. Cette initiative sous le thème « Histoires et secrets de nos villages en pays de Fénelon » sera matérialisée par des panneaux signalétiques implantés sur des itinéraires de découverte, au cœur du bourg, contribuant à la valorisation de l'histoire de notre village et de son patrimoine.



Dès le vendredi, les enfants des classes de CE et CM ont pu bénéficier d'une visite de l'exposition en compagnie de Josiane qui a pu leur faire découvrir sa passion photos et partager quelques anecdotes. Un échange particulièrement riche pour tous. Compte tenu de l'engouement des enfants, la municipalité a décidé de leur offrir respectivement une photo pour leur classe (les cerfs bien entendu pour les plus grands et les gouttelettes d'eau pour les plus jeunes).



Enfin, les samedi et dimanche, Martine Cessac a regroupé autour d'elle environ une cinquantaine de personnes pour une visite guidée du village et de l'église. L'association de parents d'élèves, installée aux abords de la salle des fêtes, a rencontré un vif succès avec la vente de délicieux gâteaux (confectionnés par de nombreux bénévoles) et boissons.



Merci à tous les participants

## Randonnée des trois évêques



Depuis 2012, date de l'inauguration de ce site situé aux confins du Lot, de la Corrèze et de la Dordogne, chaque année, le premier dimanche de septembre, les randonneurs des villages de Nadaillac, Charrier Ferrière, Estivals, Les Coteaux Périgourins, Gignac, Nespouls, Cressenssac ont pris l'habitude de se retrouver à la pierre des 3 Evêques. Après les discours des maires présents, les anecdotes et l'apéritif offert par les municipalités, chacun a



pu s'installer pour un pique-nique avant de reprendre le chemin du retour. Nadaillac comptait une trentaine de participants (marcheurs et pique-niqueurs) et partageait les desserts concoctés par chacun et en particulier les merveilles de Renée.

## La ronde des villages ...

Pour 14<sup>ème</sup> édition, la ronde des villages a bénéficié d'une météo particulièrement clémente. Le pays de Fénelon a ainsi enregistré 3200 marcheurs accueillis par 600 bénévoles répartis sur 20 communes.



A Nadaillac, une équipe de 11 à 85 ans s'est activée pour que ces 2 journées soient un grand succès. Nous pouvons leur dire un grand « MERCI » et en particulier à Patrick Delbos, pour son implication au sein de cette manifestation en transportant les denrées alimentaires depuis Terrasson jusqu'à Borrèze, lieu de stockage avant distribution dans chaque commune.

Dès le vendredi, chacun vaquait à son poste, pour certains le balisage du chemin entre Paulin et Nadaillac, d'autres le bourg, le parking, la décoration de la salle, la préparation des denrées alimentaires pour le week-end. Cette année, les randonneurs ont eu plaisir à retrouver le traditionnel repas périgourdin (tourin – rillettes et magret de canard – cabecou – desserts confectionnés par les bénévoles sans oublier les merveilles). Un repas en commun clôturait le week-end.

Le 20 novembre, c'est à Carsac-Aillac qu'ont été conviés l'ensemble des bénévoles des 20 communes pour partager un repas offert par l'office de tourisme du Pays de Fénelon, organisateur de la manifestation.



## Des dons pour l'Ukraine...



En mars dernier, lors de l'appel aux dons pour venir en aide aux ukrainiens, vous avez été très nombreux à déposer vêtements chauds, produits d'hygiène, couvertures, duvets, produits médicaux etc... Les membres de l'association Bien Vivre à Nadaillac ont réceptionné, trié, emballé, étiqueté.

Un véhicule lourd était nécessaire pour transporter tous ces colis vers Sarlat. Merci à Pascal Salvetat d'avoir effectué cette mission avec son propre véhicule. Merci à tous : donateurs et bénévoles



## Une commission extra-municipale

Le conseil municipal a décidé la création d'une commission composée d'élus (JC. Veyssière – C. Brochard – P. Rolland) dont la mission principale concerne entre autres la préparation des journées du patrimoine mais aussi d'autres projets d'animations... Cette commission dite extra-municipale est donc ouverte à tout administré qui souhaiterait s'investir en apportant idées et aides logistiques. Le nombre de places est limité. Il convient de se manifester en mairie ou auprès des élus membres de cette commission.

## Etat civil

### Mariages

21/05/2022 - Xavier SRAJEK et Mélanie HIEST  
25/06/2022 - Nicolas TAFALLA et Audrey PEYCELON



### Décès

05/01/2022 - Georges PESTOURIE  
21/05/2022 - Marie-Louise DELMON surnommée Zizou  
29/06/2022 - Christel FRANDEBOEUF épouse FRETILLE  
30/07/2022 - Roger COSSE



### Formalités de la naissance : La reconnaissance anticipée

Dans le cas d'un couple de **futurs parents non mariés ou pacsés**, la filiation s'établit automatiquement pour la mère. En revanche, pour le père, s'il veut qu'un **lien de paternité** avec l'enfant soit établi, il faut effectuer **une démarche de reconnaissance**. Il n'est pas obligé d'en **informer la mère** ni d'avoir son autorisation. Cette démarche volontaire peut intervenir à **tout moment** avant la naissance.

Afin de procéder à cette déclaration, il vous suffit de vous présenter dans n'importe quelle mairie.

## Recensement obligatoire dès l'âge de 16 ans



Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur internet : <http://www.mon-service-public.fr> en créant un **espace personnel**.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants. A l'issue, la Mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette procédure engendre également l'inscription d'office sur la liste électorale dès l'âge légal atteint.

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National et de la Jeunesse de Limoges  
88, rue du Pont Saint Martial  
87000 LIMOGES  
09.70.84.51.51  
Ou consulter le site internet :  
<https://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

# Finances communales

## Compte administratif 2021

### Budget principal

	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	<b>275 664.19</b>	<b>267 075.69</b>
<b>Report déficitaire</b>		<b>163 682.19</b>
<b>Recettes</b>	<b>354 821.00</b>	<b>363 150.37</b>
<b>Report excédentaire</b>	<b>120 984.89</b>	

Soit un résultat excédentaire de 200 141.70 € en section Fonctionnement et un résultat déficitaire de 67 607.51 € pour la section Investissement

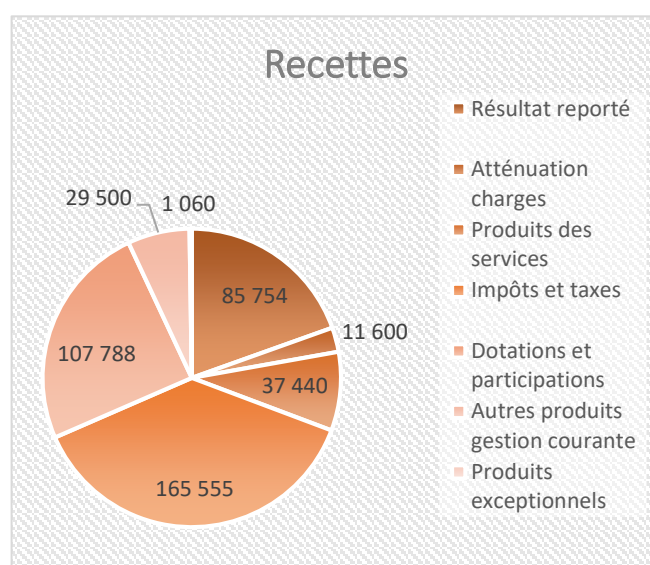
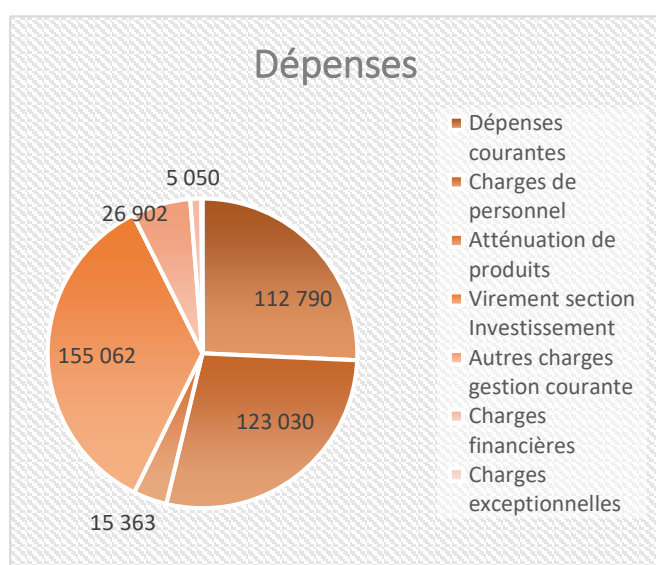
### Budget annexe assainissement

	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses</b>	<b>12 836.67</b>	<b>13 282.65</b>
		<b>4 419.18</b>
<b>Recettes</b>	<b>12 708.42</b>	<b>10 717.55</b>

Soit un résultat déficitaire de 128.25 € en section Fonctionnement et un résultat déficitaire de 6 984.28 € pour la section Investissement

## Budget primitif 2022

	Fonctionnement (voir répartition sur graphique)	Investissement
<b>Dépenses et recettes</b>	<b>438 697.80</b>	<b>364 738.31</b>



### Budget annexe assainissement

	Fonctionnement	Investissement
<b>Dépenses et recettes</b>	<b>11 786.00</b>	<b>22 529.00</b>

# Secrétariat de mairie et Agence Postale Communale

Depuis juin dernier, l'agence postale communale est intégrée au sein du secrétariat de mairie permettant ainsi une amplitude d'ouverture plus large. Les fonctions de secrétaire de mairie et accueil de l'agence postale sont assurées par Perrine Rousseau aux jours et heures d'ouvertures suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Mercredi : de 8h30 à 11h30

☎ 05.53.51.01.45

@ [mairie.nadaillac@wanadoo.fr](mailto:mairie.nadaillac@wanadoo.fr)



La Poste a mis à disposition des usagers du service de l'agence postale communale, un ordinateur avec un accès internet sur différents services publics et partenaires de La Poste (assurance maladie, pôle emploi, assurance retraite, service public, impôts ...).

Il est accessible à tout usager pendant les horaires de la mairie.

## Bibliothèque



Le transfert de l'agence postale vers la mairie a permis de réaménager la bibliothèque et d'élargir les horaires d'ouverture. Dorénavant, Joëlle et Michelle vous accueillent les lundis et mercredis de 14 h 30 à 16 h 30, les vendredis de 10 h à 12 h.

Sur place, des livres pour tous : enfants – adultes  
Au choix pour tous : romans – romans policiers – aventure – histoire – bandes dessinées – albums etc...



Vous ne trouvez pas ? Pensez à commander ...



## Intramuros

Toujours de plus en plus nombreux à utiliser cette application, nous vous remercions pour l'intérêt que vous y portez.

Après avoir téléchargé l'application sur vos smartphones, vous êtes informés des actualités de la commune mais aussi des associations, des alertes météo etc...



# L'école en 2022

## Les effectifs du RPI

A la rentrée de septembre 2022, notre RPI compte 70 élèves. A Gignac, Mme Ophélie Pinchault est toujours la directrice de l'école. Elle a en charge la classe de PS-MS (18 élèves). Mme Coralie Lamiche enseigne en GS-CP (14 élèves).

A Nadaillac, il s'agit toujours de Mme Nathalie Devaux pour la classe de CE1-CE2 (20 élèves) et Mme Laëtitia Gossoin pour celle de CM1-CM2 (18 élèves) et la direction de l'école.

La garderie du matin est assurée par M. Laurent Tafalla. Il aide également au service de la cantine, accompagne les enfants dans le bus le soir et fait le ménage dans l'école. Les repas de la cantine sont préparés par Mme Sylvie Pinton. La garderie du soir est assurée par Mme Laëtitia Thomas.

## Les projets à Nadaillac

### Janvier / juin 2022 :

De nombreux projets ont été menés dans les deux classes (projet sur les insectes pollinisateurs, sur la photo et les différents plans et cadrages, intervention d'un animateur de la ludothèque du Pays de Fénelon, travail sur les microscopes et l'unité du vivant, séances à la piscine de Larche ...).

Mais l'année scolaire 2022 a surtout été marquée par le projet cinéma. Les élèves des deux classes ont pu assister à trois projections de films au cinéma Ciné Roc de Terrasson en lien avec le projet départemental « école et cinéma ».

Puis un séjour découverte de deux jours a été organisé sur ce thème, au domaine d'Auzole, dans le Lot. Les enfants se sont initiés à différentes techniques de trucages, au doublage, à la gestion de la caméra ... et ils ont pu récupérer le fruit de leur travail en souvenir.

La classe de CM1-CM2 vous présente le compte-rendu réalisé suite à ce séjour.

### **Jeudi 19 mai 2022**

« Nous sommes partis de l'école vers 7h15. Nous avons parlé avec nos copains dans le bus. Le chauffeur a pris l'A20 vers Paris, alors qu'il fallait prendre vers Toulouse.

Nous sommes arrivés au centre à 8h45. Nous avons sorti les bagages de la soute. Nous sommes allés à l'hébergement pour poser nos sacs et faire les lits avec nos copains. Puis nous sommes partis faire les ateliers en séparant les groupes.

Après les ateliers, nous avons pris le pique-nique tous ensemble. Une fois fini, nous avons fait une récréation : il y avait des cordes, des ballons, le mölky. L'après-midi, nous sommes repartis aux ateliers, avec une pause au milieu pour le goûter.

Vers 17h30 nous avons pris notre douche et pendant ce temps les autres jouaient à des jeux. Avant le repas, nous sommes sortis en récréation. Ensuite, direction la cantine : nous avons mangé un très bon repas. Après une nouvelle récréation, nous sommes rentrés au centre d'hébergement pour faire une veillée avec des jeux de société ou discuter.

A 21h30, maîtresse est venue nous dire de nous coucher.

### **Vendredi 20 mai 2022**

Le lendemain, maîtresse est venue nous réveiller à 7h. Après, nous nous sommes habillés, nous avons défait les lits et rangé nos affaires dans nos valises. Ensuite, nous sommes allés prendre le petit-déjeuner. C'était le repas à volonté ! Il y avait : des céréales, du lait, du jus d'orange, des yaourts, des fruits ... Nous avons bien mangé.

Puis nous sommes rentrés dans nos chambres pour nous brosser les dents et pour descendre nos bagages. Nous avons fait les ateliers. A midi, nous sommes partis manger à la cantine. Il y avait : de la salade de thon avec du maïs, puis des cordons bleus et des pâtes avec de la sauce tomate, en dessert il y avait des yaourts aux fruits. A la fin du repas, nous sommes allés en récréation.

Puis retour aux ateliers. A 17h30, nous sommes allés chercher les bagages, nous les avons mis dans la soute du bus. Puis nous sommes revenus à l'école vers 19h10. »

### **Les ateliers**

Nous avons travaillé sur le fond vert. Nous devons filmer les camarades en train de jouer une scène. Nous mettons un fond sur l'ordinateur. Et le caméraman devait filmer les scènes.



*Le tournage sur fond vert*



*La réalisation finale avec le fond ajouté*



Après le fond vert, nous avons fait les trucages à la Méliès. Par exemple, nous remplaçons les pions d'un jeu d'échec par des personnes pour faire croire que c'était un sorcier et nous avons fait la force (l'épée qui vient dans la main) et Noé qui sautait sur la table.

Il y avait du doublage : il s'agissait de prendre la voix d'un personnage du film de Astérix et Obélix mission Cléopâtre. Nous avons aussi fait des bruitages.

Nous avons travaillé les plans de caméra : il y avait un caméraman et un acteur. L'acteur demandait un plan que le caméraman devait faire. Nous avons appris les différents plans de caméra et comment elle fonctionnait.

Nous avons construit un zootrope ou un thaumatrope. Puis nous avons fait du stop motion : on a pris plusieurs photos en bougeant les objets un petit peu à chaque fois. A la fin, ça a fait une vidéo qui dure quelques secondes.



*Course de casquettes en stop motion*

Septembre / décembre 2022 :

*Septembre 2022* : dans le cadre des journées du patrimoine, les élèves de l'école ont pu visiter l'exposition photos de Josiane Glaudon à la salle des fêtes. Cela leur a permis de réinvestir le vocabulaire sur les différents plans des photos et d'échanger avec Josiane sur son travail.

Cette exposition a été très appréciée par les élèves et leurs enseignantes.



Octobre 2022 : la classe de CE1-CE2 vous parle du salon du livre qui a eu lieu à Nadaillac.

Le 21<sup>ème</sup> salon « des lecteurs en herbe »

Le salon du livre jeunesse a eu lieu, cette année, à Nadaillac les 7 et 8 octobre. Le thème choisi était « entre ici et ailleurs ».

En arts plastiques, nous nous sommes dessinés à l'école, où nous sommes des écoliers. Puis nous avons créé notre maison (où nous sommes des enfants) en y représentant notre famille et nos goûts.

Vendredi matin, deux auteurs sont venus dans nos classes : au CE1/ CE2, Geoffroy de Pennart et au CM1/CM2 Nadine de Bertolis.

Dans notre classe, nous avons posé les questions que nous avons écrites à l'auteur. Ensuite, il nous a appris à dessiner le loup Igor. Enfin, Geoffroy de Pennart nous a raconté plusieurs de ses histoires.

Le soir, à Jayac, il y avait un concert de rock ! C'était deux groupes de jeunes de l'école de musique de Montignac.

Samedi, toute la journée, à la salle des fêtes de Nadaillac, tous les auteurs étaient présents pour dédicacer leurs livres. Nous pouvions déguster des gâteaux préparés par nos parents.

L'après-midi, trois conteuses sont venues à l'école pour nous dire des histoires avec des « tapis ».

C'est toujours un grand plaisir de rencontrer des auteurs et c'est une chance qu'ils viennent dans nos classes.

Merci à la Mairie, aux parents d'élèves et aux dames de « Bien vivre à Nadaillac » pour leur aide.



*Dédicaces lors du salon du livre du  
8 octobre 2022*



*Discours d'inauguration du salon*

### **Et à Gignac...**

Beaucoup de projets ont eu lieu en 2022 pour les TPS, PS, MS, GS, et CP de l'école de Gignac : sorties cinéma, rencontre avec les classes de l'école maternelle de Martel au moulin de Gignac, randonnées dans et autour de Gignac, piscine, potager, spectacle de fin d'année, rencontre de Séverine Duchesne illustratrice jeunesse et salon du livre, sortie Autour de ma nature à Auzoles...

Une sortie a particulièrement marqué les enfants, c'est la visite de l'Archéosite des Fieux à Miers le mardi 24 mai. Nous avons passé une journée à la mode Cro-Magnon !!! Nous sommes partis dès 8h45 et sommes revenus pour 16h30, c'était loin, il fallait faire plus d'une heure de bus... Au programme ?

- peinture de chevaux ou de mammouths avec des pigments naturels et des bâtons
- empreinte de mains
- utilisation d'outils comme des bifaces pour couper des bouts de bois
- pique-nique autour feu (non allumé)
- sieste dans le tipi pour les plus jeunes
- tir au propulseur
- écoute des instruments de musique préhistoriques (coquillages, flûtes...)



***C'était trop bien comme disent nos chères têtes blondes !***



***Un grand merci à l'Association des Parents d'Elèves pour le financement des activités.***



# La petite enfance

## GARDERIE ECOLE



La garderie ouvre ses portes le matin à 7 heures 30 – Laurent assure l'accueil des enfants

Le soir ce service est assuré jusqu'à 19 heures par Laëtitia

(Renseignements et inscriptions auprès de la mairie)

## NOTRE CANTINE

Sylvie élabore les menus et assure la préparation des repas au quotidien pour accueillir les enfants entre 11h45 et 13h30.

Sylvie est aidée par Laurent pour le service.



## ACCOMPAGNEMENT TRANSPORT SCOLAIRE

Bruno accompagne les enfants dans le bus le matin et Laurent assure le service du soir.

*Pour tout renseignement sur les modalités d'inscriptions et horaires, consulter le site internet ou contacter la mairie.*

## ACCUEIL LOISIRS SANS HEBERGEMENT « LA TRIBU »

Situé au cœur du Village de **Saint-Geniès**, à la Salle Robert Delprat, il fonctionne toute l'année les **mercredis** et **toutes les vacances scolaires** (*sauf 2eme semaine de Noël*) de **7h45 à 18h30** en journée complète ou demi-journée avec ou sans repas.

### **Votre contact**

A La Communauté De Communes

**Marine JARDEL**

Responsable enfance & jeunesse

05 53 30 43 57

[marine.jardel@paysdefenelon.fr](mailto:marine.jardel@paysdefenelon.fr)

## LES ASSISTANTES MATERNELLES

### Nicole WITTOUCK



Assistante maternelle agréée pour deux enfants et un enfant en périscolaire.

Nicole accueille les enfants dans une maison individuelle située dans le bourg - 06 83 41 28 48

### Audrey PEYCERON



Assistante maternelle agréée pour l'accueil de deux enfants.

Audrey accueille les enfants dans une maison individuelle située dans le bourg - 06 45 30 39 28

# Communauté de Communes du Pays de Fénelon

Votre communauté de communes s'est dotée d'un nouveau site internet : <https://www.paysdefenelon.fr>

## Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le PLUi suit son cours. Il est vivement conseillé de s'informer et de participer à la démarche. La période de concertation avec la population sera ponctuée de réunions publiques, diffusion des informations sur le site internet [www.paydefenelon.fr](http://www.paydefenelon.fr), publication d'articles dans la presse et les bulletins municipaux, une exposition évolutive, des cahiers de remarques dans chaque mairie. Chacun pourra s'informer et s'exprimer. Cette concertation aura lieu durant l'année 2023. Le bilan sera établi fin 2023 et le projet arrêté.

Durant le premier trimestre 2024, la consultation auprès des personnes publiques associées (Etat – Chambres consulaires – Conseil Départemental – Conseil Régional – etc...) sera lancée. L'enquête publique se tiendra durant le troisième trimestre 2024. L'approbation du PLUi et son entrée en vigueur devraient être concrétisées fin d'année 2024.

## Assainissement collectif

Depuis le 1er janvier 2020, la compétence « Assainissement » doit être confiée aux établissements publics de coopération intercommunale. Néanmoins, la loi permet une prise de compétence au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2026, choix qui a été opté par le conseil communautaire et toutes les communes adhérentes. Une étude portant sur le transfert et la réalisation d'un état des lieux ont été confiées à l'Agence Technique Départementale. 10 systèmes d'assainissement sur 9 communes ont ainsi été analysés. La commune de Nadaillac est donc concernée pour sa partie bourg comptant environ 120 habitations.

Les communes ont été amenées à devoir délibérer afin de lisser les tarifs sur l'ensemble des communes concernées afin d'atteindre une redevance cible en 2026. Ainsi, dès 2023, celle-ci sera portée à 68.80 € et sera progressive jusqu'en 2026.

Ces financements permettront de respecter le programme prévisionnel de travaux liés à la mise en conformité et la réhabilitation des ouvrages et réseaux existants souvent anciens, aux travaux d'extension et de création des réseaux ainsi que les différentes études dont l'étude patrimoniale obligatoire à réaliser avant fin 2025.

## Maison France Services

Depuis le 1er juillet 2022, deux maisons France Services sont ouvertes en pays de Fénelon : l'une à Carlux et l'autre à Salignac. Ces deux établissements permettent aux administrés d'effectuer leurs démarches administratives au plus proche de chez eux avec l'appui et l'aide de personnels qualifiés. Pour les démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ses partenaires :

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| - Finances publiques         | - Pôle emploi                           |
| - La Poste                   | - Allocations familiales (CAF)          |
| - Mutualité Sociale Agricole | - Assurance maladie                     |
| - Assurance retraite         | - Agence Nationale des Titres sécurisés |
| - Point Justice              |   |

Les agents de Maison France Services sont également formés pour accompagner les citoyens dans l'utilisation d'outils informatiques et dans leurs besoins numériques (création d'une adresse mail – impression ou scan d'un justificatif – simulation d'allocations – création d'identifiants pour accéder au service public en ligne – etc...)

Accueil à Salignac-Eyvigues - 1 place de la mairie  
Elodie MAUREL - 07 48 14 38 72 - [mfs.salignac@paysdefenelon.fr](mailto:mfs.salignac@paysdefenelon.fr)

Lundi 13h30-17h30  
Mardi 9h-12h et 13h-17h30  
Jeudi 8h30-13h et 14h-17h30  
Vendredi 13h-17h3



# Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le CIAS du Pays de Fénélon est un véritable service public local de solidarité et de proximité en direction de l'ensemble des habitants du territoire et particulièrement des publics fragiles.

Il assure les missions suivantes :

- **Un service d'aide à domicile**
- **Un service de portage de repas**
- **Un service de prestations sociales**

## Le service d'aide à domicile

Il est composé d'aide à domicile, d'assistant de vie et d'auxiliaire de vie. Les missions principales sont : Prévenir – Accompagner - Surveiller

Il s'adresse d'une part aux personnes en perte d'autonomie et d'autre part aux personnes souhaitant simplement se libérer de certaines tâches (ménage, repassage...).

## Les tâches accomplies :

- Aide au lever, au coucher, au change - Aide à la toilette ou toilette
- Préparation de repas, aide à la prise de repas
- Stimulation
- Relais de l'aidant
- Accompagnement à l'extérieur
- Entretien du logement (nettoyage des sols, poussière, salle de bains, wc, réfection du lit, cuisine...)
- Prise en charge possible par les caisses de retraite (CARSAT, MSA, CNRACL, CNM, CMCAS...), le conseil départemental (APA et PCH), les mutuelles ou associations (entr'aide cancer...). Un ticket modérateur reste à la charge du bénéficiaire tenant compte de ses revenus.

## Le service de portage des repas

Il s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent bénéficier d'un repas livré à leur domicile. Les inscriptions doivent parvenir impérativement 48 heures à l'avance au CIAS.

## Les prestations :

- Livraison 7 jours sur 7 de 7h à 13h
- En liaison froide
- Repas composé : un potage, une entrée, un plat, un fromage et un dessert + pain
- Possibilité de repas sans sucre ou/et sans sel
- Repas confectionné par l'EHPAD de Saint-Rome
- Prix du repas 9,50 euros

## Le service de prestations sociales

- Domiciliation
- Dossiers d'aide sociale
- Secours et aide alimentaires
- Actions de préventions

Antenne de **Salignac-Eyvigues**  
05 53 30 45 51  
[cias@paysdefenelon.fr](mailto:cias@paysdefenelon.fr)

Antenne de **Carlux**  
05 53 31 23 06  
[cias@paysdefenelon.fr](mailto:cias@paysdefenelon.fr)

# NOS ASSOCIATIONS

## Comité des fêtes de NADAILLAC



### COMPOSITION DU BUREAU

**Président : Didier PINTON**  
**Vice-Président : Isabelle LASCAUX**  
**Trésorier : Jean-Michel RHODDE**  
**Vice-Trésorière : Lysiane SALVETAT**  
**Secrétaire : Elodie DUBERNARD**  
**Vice-Secrétaire : Anne-Laure MALARD**

Nous voilà déjà en décembre,

C'est en cette période que le Comité des fêtes vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite beaucoup de réussite pour l'année à venir.

Nous profitons de présenter les nouveaux membres du bureau, qui nous ont rejoint cette année, à savoir, Baptiste Veysset et Lysiane Salvetat.

Nous soulignons l'importance de constituer un bureau multigénérationnel.

### Bilan des manifestations 2022

Comme vous l'avez constaté, l'incertitude et les changements de scénario ont chamboulé en quelque sorte l'organisation des différentes manifestations de 2022, mais nous avons tenu le cap afin d'être présent pour les Nadaillacois entre autres.

Les aubades ont ouvert le bal avec une note prometteuse ! Grâce à l'implication spontanée de la jeune génération, la reprise des aubades s'est déroulée sur une journée dans une ambiance "bon enfant". Cette journée est le fruit du travail combiné entre les différentes générations.

La fête votive a été reconduite sur le week-end de la Pentecôte, avec une participation sans précédent, après deux années d'absence.

La journée du 14 juillet n'a pu être organisée faute de bénévoles. Un compromis est en projet afin de satisfaire la demande.

La soirée beaujolais a été un succès avec un nombre de participants record.

L'organisation du téléthon a été quelques peu modifiée en raison de la non disponibilité de la salle des fêtes de Nadaillac sur les 2 premiers week-ends de décembre.

Sa délocalisation sur la commune de Jayac n'a pas eu le résultat espéré. Nous attendions un peu plus de participation aux activités proposées pour cette journée nationale que représente le Téléthon. Nous tenions à remercier Mme BOURGEADE Renée animatrice Téléthon du secteur et Mme FAURE Marie Noelle, responsable AFM Dordogne sud qui a fait spécialement le déplacement pour remercier les bénévoles organisateurs et plus particulièrement les donateurs.

### Calendrier des manifestations 2023 :

Nous espérons de tout cœur que 2023 verra la conduite des manifestations établies par le nouveau bureau. A ce jour, des décisions concrètes sont en étude, il serait inconséquent de vous livrer une quelconque programmation pour 2023.

Enfin, nous souhaitons conclure par des remerciements, adressés à la municipalité, les écoles ainsi que les personnes bénévoles qui apportent leurs soutiens aux différentes manifestations proposées. N'hésitez pas à nous solliciter pour échanger, le Comité des fêtes ne peut pas fonctionner sans vous !

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël, de très belles fêtes de fin d'année en famille et entre amis... et prenez soin de vous !

### Le Comité des fêtes



## Société de Chasse

La Société de chasse de Nadaillac est heureuse de vous présenter ses vœux pour l'année 2023 et souhaite à tous une très bonne santé, prospérité, convivialité, et d'agréables moments en famille ou entre amis autour d'un verre ou d'un bon repas.



La saison en cours a été très bonne pour les chasseurs de palombes ; il paraît qu'il y avait longtemps que nous n'avions pas vu autant d'oiseaux bleus.

Par contre pour le petit gibier (lapins, perdrix, faisans) c'est la disette complète. Néanmoins, depuis quelques jours nous revoyons des petits lapins ce qui laisse espérer un retour de ce gibier au grand désespoir de nos jardiniers amateurs.....

La bécasse est là mais il faut de bonnes jambes et beaucoup de patience pour en voir une (elles sont coquines !!).

Pour le gros : chevreuils, cerfs, sangliers, nous devrions atteindre les quotas de prélèvement imposés sans trop de soucis.



***Depuis 2022, nous devons déclarer les armes détenues à la maison (chasseurs et non chasseurs), pensez à faire le nécessaire en ligne ou auprès de la gendarmerie.***

En ce qui concerne la sécurité, la formation a commencé et déjà des chasseurs ont pu la faire via le site de la FDC 24.

Nous espérons pouvoir organiser des repas (chevreuil et sanglier) dans le courant de l'année auxquels tout le monde est convié.

Bonne fin de saison et bonne année 2023

Le Président  
Bernard Glaudon





## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MIXTES DE GIGNAC ET NADAILLAC

L'APE organise des ventes diverses, fédère les familles autour d'événements festifs, permet de passer d'agréables moments dans la bonne humeur.... afin d'apporter un soutien financier aux activités, sorties et besoins de nos écoles.

Le jeudi 30 septembre 2022, l'APE s'est réunie en assemblée générale pour élire les membres du bureau pour l'année scolaire 2022/2023.

Présidente : Stéphanie ZAMPARO

Vice-Présidentes : Céline SOULIER, Audrey TAFALLA

Trésorière : Stéphanie TRONCHE

Secrétaire : Christelle LEYMARIE

**Nous avons le plaisir de vous présenter les événements et projets pour l'année scolaire 2022/2023.**

Week-end des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre 2022 : vente de pâtisseries (avec l'aide de l'association Bien Vivre à Nadaillac).

Octobre-novembre 2022 : vente de chocolats de Noël.



*Nos stands de gâteaux ont toujours du succès !*



Jeudi 15 décembre 2022 : Noël pour les enfants ! Goûter, spectacle, distribution de cadeaux par le père Noël.

Février 2023 : vente de brioches.

*Comme chaque année, le Père Noël a répondu présent à l'appel de l'APE et il a distribué des cadeaux aux enfants !*



Mai 2023 : Vide Ta Chambre.



*Vite Ta Chambre (mai 2022)*



*Les enfants ont fabriqué des boules de pain qu'ils ont rapportées chez eux ou dégustées sur place !*

Vendredi 23 juin 2023 : buvette et tapas lors du spectacle de fin d'année. Tombola avec de nombreux lots à gagner !



*Soirée tapas qui a clôturé la fête de fin d'année scolaire ! (juin 2022)*

Un grand merci aux enseignantes, aux municipalités, aux habitants de nos communes et aux personnels communaux pour leur soutien et leur collaboration aux différents projets.

Vous tous parents êtes membres de droit de l'APE. Notre association ne peut perdurer qu'avec l'aide de tous pour tous les enfants !

Vous souhaitez des renseignements ? Vous aimeriez soumettre des idées ? Rejoignez-nous ou contactez-nous : [apegignacnadaillac@hotmail.fr](mailto:apegignacnadaillac@hotmail.fr)

Nous vous invitons également à consulter régulièrement notre page Facebook APE-Gignac-Nadaillac-Estivals.

**On compte sur vous ! A très bientôt !**



## Bien Vivre à Nadaillac

Au seuil d'une nouvelle année, c'est le moment de revoir les événements qui ont marqué Bien Vivre à Nadaillac en 2022.

Encore une fois, les contraintes sanitaires repoussèrent l'Assemblée générale en mars, trop tard pour partager la traditionnelle galette des rois, mais les pâtisseries du goûter furent tout aussi appréciées ; de même que le furent, le mois suivant, l'accueil de Mélanie et Jean-François au domaine des « Hauts de Marquay » et le menu d'un savoureux repas.

La première sortie, en juin, amena B.V.N. à Bort - les – Orgues. Après la visite instructive du musée de la Tannerie, les trombes d'eau qui s'abattirent dès la fin du repas au « Valcastel » (au menu auvergnat, bien sûr!) perturbèrent la balade sur la retenue du barrage en vedette « panoramique » (!), les vitres embuées ne permettant que difficilement d'apercevoir les rives... Heureusement, la visite du château de Val depuis la cour d'honneur jusqu'aux combles, au mobilier très riche et avec un étage dédié à des expositions d'art contemporain, fit rapidement oublier tous les déboires précédents.



A l'automne, B.V.N. se rendit à Mazeyrolles sur le site des « Calèches du Périgord » pour une journée «Evasion » qui commença par la visite de la sellerie. La promenade qui suivit, au pas cahin-caha de deux chevaux paisibles, s'agrémenta d'une dégustation de vin de noix « maison » (le panier des bouteilles et des verres déjà prêt dans les calèches !). Mais chacun se rappellera surtout, avec envie, les nombreux cèpes sous les arbres au bord du chemin : pas question de s'arrêter pour les ramener à Nadaillac... Après un repas périgourdin, l'après-midi fut consacré à la découverte de la bastide médiévale de Monpazier, l'un des joyaux de l'architecture médiévale du Périgord.

En novembre, la soirée ouverte à tous accueillit quelques 150 personnes. Clément Bouscarel, « le conteur paysan », captiva le public en évoquant en français et en occitan ses racines, sa terre, les valeurs et le bon sens paysan, et beaucoup se reconnurent en lui... Une telle soirée ne pouvait que se terminer par le traditionnel tourin arrosé d'un bon chabrol !

Le quatrième repas de Noël de l'association, reporté par deux fois, put enfin avoir lieu. Dans une ambiance festive, autour d'une table joliment décorée, soixante convives partagèrent un excellent repas animé par un musicien-chanteur qui les fit chanter et même, pour certains, danser sur des airs connus de tous. L'après-midi se termina par la prestation, parfois hésitante mais toujours pleine de bonne volonté, de comédiens improvisés qui amusèrent le public en interprétant une « Ecole des cancre » délirante !



Ainsi se termine 2022, mais déjà Bien Vivre à Nadaillac s'active pour que 2023 soit aussi fécond en moments amicaux ... Si vous avez envie de les partager, n'hésitez pas, rejoignez l'association, vous serez les bienvenus !

**Bonne et heureuse année à chacune et chacun !**



### Principales actions en 2022.

**Publication :** L'ouvrage intitulé "Un village du Périgord Noir d'un siècle à l'autre, JAYAC (1820-1940)" présenté le 2 avril par son auteur, Bernard Gallinato natif de Salignac, a eu un énorme succès. Cette monographie de 250 pages d'abord dédiée aux habitants de Jayac offre l'illustration de ce que fut le monde rural sur le plan institutionnel et social au cours de la période retenue.

**Travaux Eglise d'Eybènes :** Le rapport final d'intervention de Nathalie Mèmeteau restauratrice de l'autel tabernacle (inauguré l'an dernier), est consultable sur le site « memoireetpatrimoine.fr ». En 2022, la Mairie a supprimé le puisard face à l'église et MPS a installé un lustre. Concernant les travaux de gros œuvres nécessaires à la sécurisation des lieux, des négociations sont en cours avec la Fondation de l'Art français.

**Une soirée inoubliable à Eybènes :** En ce 1<sup>er</sup> septembre, l'église illuminée a choisi de raconter les grands moments du village depuis sa construction jusqu'à nos jours à travers la voix chaude de Daniel Chavaroche.  
Un merveilleux moment partagé par tous.



### Journées découverte du patrimoine :



- Le 15 juin, une très belle journée riche en rencontres et en découvertes de notre patrimoine local et souvent méconnu a ravi les participants.

- Le 29 octobre, le 5<sup>ème</sup> Rallye Fénelon a eu une nouvelle fois un grand succès : Partis de Calviac, les équipages ont été conduits jusqu'à Salignac. C'est sur l'esplanade du château que les concurrents ont partagé la table du pique-nique. L'après midi, le Rallye a poursuivi sa route jusqu' au Séchoir d'Aillac où Patrick Bonnefon a remis les lots à chacun des équipages.

### Lauréat du budget participatif Dordogne 2022 :

Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> budget participatif du Département, le projet « Histoire et secrets de nos villages en Pays de Fénelon » porté par MPSPF avec la contribution des associations locales et le soutien des mairies, s'est classé 1<sup>er</sup> du canton de Terrasson avec 1003 voix et 4<sup>ème</sup> du Département ! C'est le résultat d'une campagne dynamique avec un projet d'intérêt général qui a séduit.

Il s'agit d'identifier et de localiser ce qui constitue notre culture locale.

Cette action sera matérialisée par des panneaux signalétiques implantés sur des itinéraires de découverte, contribuant à la valorisation de l'histoire des villages et de leur patrimoine. Ce projet concerne les villages : Archignac, Jayac, Nadaillac, Paulin puis Eybènes et Eyvigues.

Le Conseil d'administration remercie tous les acteurs de ce beau projet, notamment Basile Le Cam qui a superbement managé la communication et bien sûr toutes les personnes qui ont soutenu le projet par leur vote.



**Culture occitane :** Cette année l'Atelier Sarladais de culture Occitane et l'atelier OC du Salignacois ont animé une veillée traditionnelle le 2 déc à Archignac avec un nombreux public.

L'atelier OC, ouvert à tous, se poursuit à la mairie de Salignac tous les 3<sup>ème</sup> lundis de chaque mois à 20h30.

**Géolocalisation du petit patrimoine :** Les derniers travaux ont été réalisés sur la commune de Simeyrols. Ils sont visibles par tout public sur la carte de géolocalisation en ligne sur notre site internet « memoireetpatrimoine.fr »



## Et à Nadaillac

En juillet, une réunion de réflexion sur le devenir du lavoir de la Belle s'est tenue avec toutes les personnes de Nadaillac et de M.P.S. qui avaient participé aux travaux de déblaiement, de remise en état et de nettoyage lors des journées mémorables de 2014, 2019 et 2020.

Certaines propositions ont été faites pour finaliser la restauration du lavoir et l'aménagement du site : travaux d'étanchéité, remise en eau du petit bassin, jardinières sur pieds dans l'autre, restauration des margelles, clôture rustique et grosses pierres pour limiter l'accès entre autres.

Ces travaux étaient prévus pour l'automne mais une rentrée très chargée pour les uns et les autres, les a une fois encore, repoussés au printemps 2023...

La rédaction des textes des panneaux explicatifs pour le projet de découverte du bourg « Nadaillac pas à pas » s'est poursuivie tout au long de l'année. L'exposition « Au cœur du patrimoine de Nadaillac » en a présenté quelques-uns déjà réalisés. Ce travail, de longue haleine, se poursuivra en 2023 par la rédaction de tous les panneaux prévus, mais aussi le choix des illustrations, du graphisme, du support et de leur emplacement. Déjà, des réunions d'harmonisation ont eu lieu.

Le succès remporté dans le cadre du 3<sup>ème</sup> budget participatif du département par le projet « Histoires et secrets de nos villages en pays de Fénélon » ne peut que nous encourager à continuer à travailler à la réalisation de « Nadaillac pas à pas ».

Un grand merci à tous ceux qui sur Nadaillac, par leur vote internet ou papier (99 bulletins dans l'urne de la mairie !) ont contribué à un tel résultat.



## Nadaillac Fitness

Stéphanie, coach professionnel, vous attend les lundis de 19 h à 20 h et les jeudis de 9 h à 10 h pour des séances de pilâtes, les lundis de 20 h à 21 h pour les cours de fitness.

## Sophrologie



L'association « Le Chemin vers Soi » et Nadine Veysset Fargues vous souhaitent que toutes ces étoiles illuminent votre chemin de vie durant cette nouvelle année.

***Très belle année 2023 à toutes et à tous***

Si vous souhaitez optimiser votre bien-être, mieux gérer votre stress et vos émotions, renforcer votre confiance, avoir un regard plus positif sur l'existence, transformer vos potentialités en capacités, vous rendre plus acteur de votre vie, profitez des séances animées à Brive les lundis à 14 h 30 et les jeudis à 18 h 30 et **à Nadaillac les mercredis à 18 heures**

Inscriptions et renseignements au 06.81.18.55.88 - [nadfarques@orange.fr](mailto:nadfarques@orange.fr) - [lecheminverssoi19@orange.fr](mailto:lecheminverssoi19@orange.fr)

